

## Plus de 15 ha de zones humides restaurées !

Dans l'objectif de recréer des secteurs favorables à la fraie du brochet, la Fédération de pêche de la Charente mène des projets de restauration de prairies inondées. Sur ses 15 ha en propriété à Ambérac et Saint-Groux, la fédération s'est engagée dans un contrat Natura 2000 qui a permis de convertir des peupleraies et cultures en prairies fauchées tardivement par les éleveurs

locaux et de favoriser l'inondabilité par l'abrasement de merlons. Des suivis écologiques, par pêches électriques et inventaires faunistiques et floristiques sont en cours. Les premiers résultats sur la flore (Renoncule à feuille d'ophioglosse), l'avifaune et les brochets laissent entrevoir une belle réussite qui appelle de nouveaux projets similaires !



Automne 2016 : Bûcheronnage de certaines tiges de frênes valorisées en bois de chauffage © LPO



Hiver 2016/2017 : Broyage des souches © LPO



Printemps et été 2017 : Semis d'herbacés et fauches tardives © CREN Potou-Charentes



Automne 2017 : Affouillement mécanique pour favoriser les inondations tardives © Fédération de pêche de la Charente



Printemps 2018 : Pêche électrique de dénombrement des brochetons © LPO



## Le Manslois, vitrine pédagogique du fleuve Charente

Envie de découvrir les trésors du fleuve en amont d'Angoulême ? Partez vite à la découverte des sentiers d'interprétation de Mansle et Saint-Groux !

Cheminez tout au long des multiples stations et bornes jalonnant les sentiers de la Prairie de Goué et de l'Étouyer (respectivement 4,2 et 3 km)... Elles vous dévoileront les petites merveilles de ce territoire et les usages passés et actuels de façon ludique. Courses hippiques, agriculture, pêche, moulins, pont Eiffel seront au rendez-vous ! Sans compter une fameuse traversée en bac à chaîne et de belles observations naturalistes depuis l'observatoire.

Suivez le guide !



Avant leur balade, les petits curieux de nature peuvent même récupérer un livret jeu auprès de l'office de tourisme du Pays du Ruffécois à Mansle



### PHOTO MYSTÈRE : QUI SUIS-JE ?

Je suis une exuvie de libellule. Au moment de se métamorphoser en adulte, la larve sort de l'eau, s'accroche à la végétation des rives et se libère de cette cuticule qui la protégeait pendant sa phase aquatique.



© E. Champion - LPO



AGIR pour la BIODIVERSITÉ

Directeur de publication : Yves VERILHAC  
Conception : Guillaume Planche, Miriana Leroy, Coline Meynier / LPO 2019  
Réalisation, maquette : Antoine Barraud, Fabien Rateau / - Service Editions LPO © 2019 - ED1906002FR  
Imprimé par Imprimerie Lagarde - 17 Saujon - Imprim'Vert  
Cette lettre d'information est éditée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux dans le cadre de sa mission déléguée de l'État comme structure animatrice du DOCOB Natura 2000 du site de la « Vallée de la Charente en amont d'Angoulême », sous l'autorité du Préfet de Charente.



INFOSITE NATURA 2000



## La Vallée de la Charente en amont d'Angoulême

Lettre d'information du site d'intérêt communautaire Natura 2000 n° FR 5412006

N°4  
2016  
-2019



© A. Orseau / LPO

### Édito

En matière de protection de la nature, il y a des nouvelles qui comptent. Celle de la publication du « rapport IPBES », l'équivalent du plus connu « GIEC » mais pour la biodiversité, en est clairement une en ce printemps 2019. L'effondrement de la biodiversité constaté par la communauté scientifique mondiale se perçoit sur nos territoires. L'absence de couples reproducteurs de Râle des genêts sur l'ancien bastion qu'était la « Charente en amont d'Angoulême » en est une malheureuse illustration. Mais comment ne pas retenir la nouvelle des acteurs Charentais qui, un matin de mars 2017, ont découvert la présence, jusque-là ignorée, du mammifère le plus menacé de France (avec l'Ours brun) sur Charente amont : le Vison d'Europe. Ce petit carnivore très discret, classé en danger critique d'extinction, constitue un des principaux enjeux de conservation du patrimoine naturel au niveau national. Il fait l'objet de deux programmes d'actions : le LIFE Vison coordonné par la LPO sur le bassin de la Charente et le troisième Plan National d'Actions en cours de rédaction par l'ONCFS. La présence du Vison d'Europe en Charente a par ailleurs attiré l'attention du ministère en charge de l'écologie. Il a diligenté une étude écologique, dont les résultats pourraient servir de base à la désignation d'un nouveau site Natura 2000.

quotidienne du site Natura 2000 depuis maintenant 7 années. Elles reposent sur l'engagement de plus de 80 propriétaires et agriculteurs, bien décidés à participer à redresser localement la situation préoccupante de notre patrimoine naturel.

Guillaume PLANCHE  
Animateur Natura 2000 - LPO

### Vous vous engagez...

- 20 Chartes Natura 2000 sur 105 ha
- 3 Contrats Natura 2000 sur 20 ha
- 62 exploitations agricoles qui engagent 432 ha en Mesures agro-environnementales
- Prairies, boisements alluviaux, peupleraies, terres arables, roselières, vous mobilisez les outils Natura 2000 à votre disposition sur tous ces milieux qui abritent des espèces rares ou menacées. Après 7 années d'animation, plus de 80 propriétaires, privés ou publics, s'engagent déjà pour le site ! De nouveaux sont en train de rejoindre la démarche...
- À quand votre tour ?



Vison d'Europe © M. Berroneau

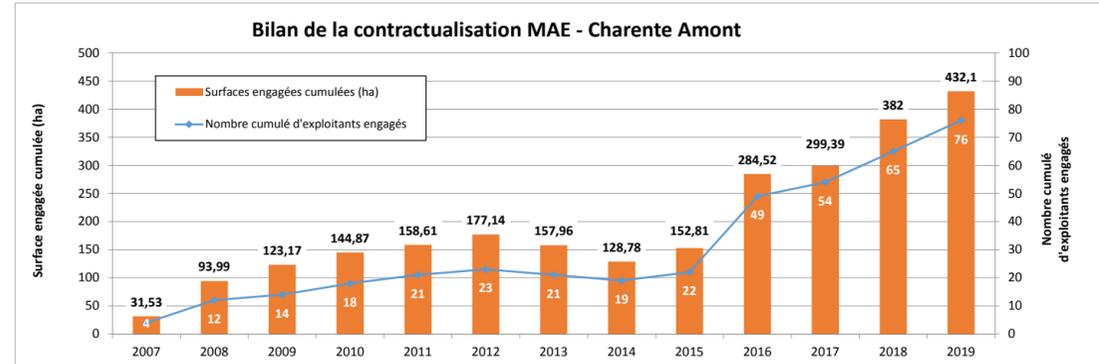
Au-delà de cette singulière actualité vous découvrirez, à la lecture de cette 4<sup>e</sup> édition de l'Infosite, certaines des réalisations issues de la mise en œuvre



AGIR pour la BIODIVERSITÉ

## Rôle des genêts & agri-environnement

Suite au dernier inventaire de 2014, qui avait pointé l'absence du Rôle des genêts sur la « Charente amont », une nouvelle enquête va être conduite en 2019, sur un territoire élargi. En une nuit, 14 équipes de salariés et bénévoles de Charente Nature et de la LPO vont ainsi réaliser des écoutes des potentiels « mâles chanteurs » sur 200 points répartis tout au long des 100 km qui séparent Taizé-Aizie et Angoulême ! Gageons que la montée en puissance des pratiques vertueuses des agriculteurs locaux, notamment via les Mesures agro-environnementales (MAE), amorce un retournement de situation pour cet oiseau migrateur emblématique du territoire !



*Bilan global du dispositif MAE (2007-2018) : de moins de maïs dans la vallée au profit des prairies qui sont fauchées tardivement, la tendance est à l'augmentation des habitats favorables à la faune et la flore, ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de l'eau*

## Le Vison d'Europe, nouvel ambassadeur de Charente amont



En novembre 2018, peu après le lancement du programme LIFE Vison (cf. lifevison.fr), la campagne de détection fait ses preuves. Capture, empreintes et vidéo confirment la découverte de 2017 : une population de Vison d'Europe est bien établie en amont d'Angoulême ; reste désormais à la caractériser et étudier

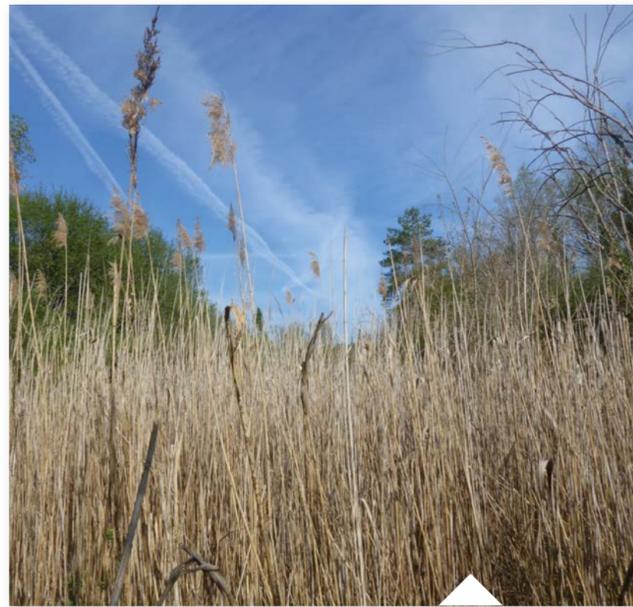
la distribution des sites de reproduction. Face à l'enjeu majeur de cette découverte, les représentants du ministère en charge de l'écologie ont demandé à ce qu'une étude soit menée. Le GREGE (Groupe de recherche et d'étude pour la gestion de l'environnement), Charente Nature, la fédération de pêche de la Charente, le service départemental de l'Agence française pour la biodiversité et la LPO réalisent donc depuis ce printemps 2019 de nombreuses actions : une cartographie des habitats du lit majeur du fleuve Charente entre Taizé-Aizie et Angoulême, des

campagnes de détection du Vison sur toute la vallée et sur l'aval des principaux affluents, et une synthèse des données existantes sur les autres espèces (bivalves, poissons, insectes, reptiles, chauves-souris et autres mammifères). Objectif : disposer de toutes les données biologiques afin d'envisager la désignation d'un nouveau site Natura 2000 au périmètre cohérent vis-à-vis des enjeux écologiques actualisés et croisés avec les enjeux socio-économiques émanant des futurs diagnostics de territoire. Affaire à suivre !



## Ils se mobilisent !

Sur la propriété communale du « domaine d'Echoisy », la municipalité de Cellettes mène, depuis 2015, des actions de restauration écologique en mobilisant ses citoyens. Le but ? Favoriser l'accueil de la faune et de la flore de la vallée, notamment dans la roselière du domaine. Cet habitat, aujourd'hui relictuel en val de Charente, prend place au cœur des zones humides et est caractérisé par la présence du phragmite (ou roseau) qui abrite de nombreuses espèces animales. Pour aller au-delà de leur engagement inhérent à la charte Natura 2000, les élus et la LPO organisent, annuellement, un chantier participatif automnal. Objectif : faire régresser le front de colonisation des frênes et des saules qui gagne la roselière. Ouvertures de passages vers la zone de travaux puis abattage et broyage des perches et branchages sont ainsi au programme ! Afin de limiter la reprise de l'embroussaillage par les ronces, arbres et arbustes, un pâturage extensif couplé à un broyage régulier de la roselière par parquets seront maintenant conduits. Que l'ensemble des participants et partenaires soient remerciés pour leur engagement, sans lequel cette réussite n'aurait pas vu le jour !



La roselière d'Echoisy © LPO

## La vague GEMAPI

Le paysage des gestionnaires des cours d'eau et de leurs bassins versants a évolué depuis le 1er janvier 2018. Les communautés de communes (ou d'agglomération) se sont vu dotées d'une compétence obligatoire sur le territoire national : la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations. La nouvelle taxe locale instaurée (dite GEMAPI) qu'elles perçoivent puis reversent aux « syndicats de bassins versants » ad-hoc des territoires qu'elles recouvrent, est une avancée majeure pour une meilleure prise en compte de l'eau au sein des politiques publiques qui concourra à l'atteinte du « bon état écologique » visé par tous. La GEMAPI ambitionne en effet d'assurer une gestion cohérente, solidaire et coordonnée de l'eau entre les communes de têtes de bassin et de celles de l'aval, contribuant ainsi à limiter les risques d'inondation tout en préservant les ressources en eau du territoire. Le champ d'intervention des anciens « syndicats de rivières » est élargi à l'ensemble des bassins versants. Des territoires jusque-là « orphelins » de syndicat se voient ainsi couverts. Sur la vallée de la Charente en amont d'Angoulême, deux structures sont en place : le SBCP (Syndicat des bassins Charente et Péruse) et le SyBRA (Syndicat du Bassin des Rivières de l'Angoumois). Leurs agents travaillent en lien étroit avec la LPO pour mutualiser les moyens et ainsi concourir aux objectifs de Natura 2000. Il est important de noter que, si les travaux d'intérêt général (type entretien décennal ou restauration d'habitats) sont portés par ces syndicats, les obligations des propriétaires riverains restent entières, dont notamment l'entretien courant de leurs berges.

## L'éclaircie : récolter du bois en préservant la biodiversité

**Riches d'une biodiversité remarquable, les boisements humides couvrent 30% du site Natura 2000. La gestion sylvicole des propriétaires de la vallée, est donc un enjeu important pour la conservation des espèces inféodées. La sylviculture traditionnelle charentaise repose sur la « coupe de taillis\* » qui permet de récolter du bois de chauffage. Dans d'autres régions, se pratique la « coupe d'éclaircie ». Zoom sur cette technique, prônée localement par les amateurs forestiers du CETEF et de la LPO.**

La « coupe d'éclaircie » dans un taillis\* de frênes tend à le faire évoluer, au fur et à mesure des interventions, vers une futaie\*. L'objectif est de sélectionner puis favoriser les plus beaux arbres du peuplement dont certains produiront du bois d'œuvre qui présente notamment l'avantage d'être plus rémunérateur pour le sylviculteur que du bois de chauffage.

### Éviter les coupes rases

En effet, la coupe de taillis, c'est-à-dire une coupe rase classique avec maintien d'arbres irréguliers, les réserves, présente de nombreux inconvénients :

- Elle produit des arbres branchus, de mauvaise qualité et qui souvent dépérissent
- L'intervention crée une forte modification de l'environnement et du paysage
- En circulant sur toute la parcelle les engins de débardage dégradent durablement le milieu et portent atteinte à la croissance du peuplement

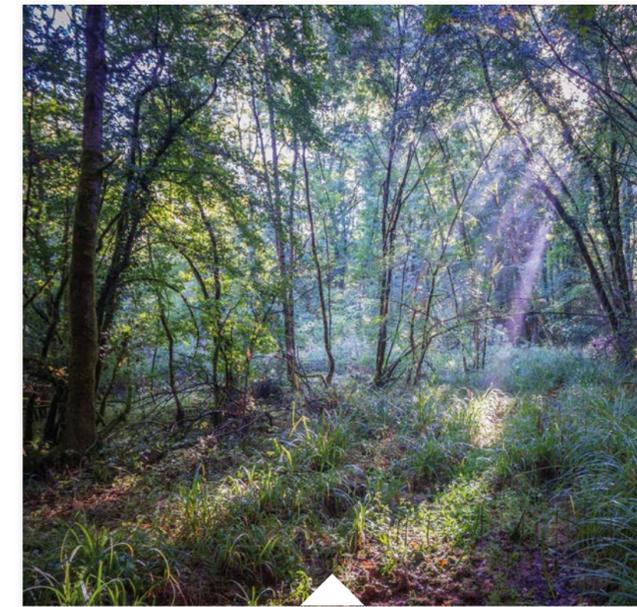
### Le saviez-vous ?

La coupe d'éclaircie, réalisée tous les 10 ans, produit un volume total de bois de chauffage équivalent au volume d'un bois exploité en coupe rase, mais la récolte est étalée dans le temps. En moyenne, 50 à 70 stères sont exploités par hectare lors des éclaircies successives, vendus environ 8 à 12 € / stère sur pied.

## Glossaire

\* Taillis : peuplements feuillus issus de rejets de souches. Bois exploités en coupe rase tous les 20 à 40 ans (frênes, aulnes et divers).

\* Futaie : peuplements feuillus ou résineux issus de graines ou de plants. Bois exploités en coupe d'éclaircie tous les 8 ou 10 ans.



Boisement alluvial du fleuve Charente © LPO

**Quand le diamètre des arbres augmente, le nombre d'espèces augmente et le nombre d'individus de chaque espèce aussi ! Laisser vieillir des bois, c'est donc bénéfique pour la biodiversité.**

### Bien préparer son intervention

A l'inverse, l'éclaircie présente beaucoup d'avantages. Elle nécessite cependant une bonne préparation (le marquage) et des interventions régulières :

- Cloisonner le boisement : tracer des allées de débardage espacées de 20 m et de 4 m de largeur
- Sélectionner des plus beaux arbres : désigner les arbres d'avenir
- Marquer les arbres « gênants », à couper années après années (bois de chauffage), sans jamais dépasser 25 % du volume de bois initial
- Conserver et accompagner tous les autres arbres et arbustes en sous étage qui ne concurrencent pas mais qui accompagnent les arbres d'avenir
- A terme, récolter successivement les arbres d'avenir âgés de 80 à 100 ans et de plus de 60 cm de diamètre, et favoriser la régénération naturelle.

Au-delà de l'intérêt économique apporté par la coupe d'éclaircie, les gains sociaux et écologiques sont indéniables : promeneurs, chasseurs, cueilleurs de champignons apprécient davantage le faciès d'un peuplement éclairci. L'éclaircie permet l'expression des différents étages de végétation, le maintien de la diversité des essences, des vieux arbres à cavités et des arbres morts sur pied ou au sol, qui favorisent largement la biodiversité forestière.

**Mathieu BERGERON**  
Animateur forestier au CETEF 16  
(Centre d'étude technique environnemental et forestier)